

# Ecole élémentaire Victor Hugo

Rue Jean Bouin 91330 YERRES – tel : 01.69.49.33.05- 0910669h@ac-versailles.fr

## Compte rendu du Conseil d'École du Mardi 15 février 2022

### Présents :

- Enseignants : Mmes Arbeloa, Lavignac, Josse, Zankou, Michel, Le Maître, Wacquiez, Lecomte, Tur, Parente (présente jusqu'à 19h),, MM Chassin, Chancerel, Proust (Rased), Moreau (Directeur)
- Parents élus : Mmes Bedotti, Lefèvre, Guemache, Tang, Voisin, Chovin, Gadon, Vié
- Municipalité : Mmes Bougerol, Beschizza, MM Bridier, Couvrechel

Absents excusés : Mme Guilloux-Laffitte (Inspectrice)

La séance débute à 18h30.

### I) Fonctionnement de l'école

#### • Mise en œuvre du protocole sanitaire sur l'école et sur le temps périscolaire

Cette période a été marquée par les effets du variant omicron qui a mis à mal le fonctionnement des écoles avec de nombreux changements de protocole, que ce soit au sein des classes ou lors des temps périscolaires.

Depuis le début de l'apparition de ce variant en décembre, nous avons eu 8 collègues touchés, 5 AESH et 67 élèves testés positifs soit près de 22 % des effectifs de l'école. Le protocole actuel a été « simplifié » par le premier Minsitre. Désormais, 3 autotests avec des déclarations sur l'honneur à fournir. La vérification des attestations et les appels aux parents ont parfois amputé quelques minutes de classes. A compter du retour des vacances de février, retour au niveau 2 du protocole permettant notamment la fin du port du masque en extérieur. Celui-ci pourra être totalement ôté à compter du 14 mars. En cas de situation où un élève se retrouverait être cas contact, il ne faudra désormais plus qu'un seul autotest réalisé à J+2 pour pouvoir être en classe.

Afin de communiquer le plus rapidement possible pour faciliter la vie des familles, l'école a renforcé l'usage du site *toute mon année*. Dès que nous avons connaissance d'une information, une publication est aussitôt faite afin que les familles puissent s'organiser, soit pour faire faire un test aux enfants, soit pour informer de l'absence d'un enseignant et du non remplacement de celui ci ; non remplacement qui conduit toujours à un non accueil des enfants. Nous rappelons qu'il est important de télécharger l'application toute mon année pour avoir les notifications en temps réel.

C'est une application qui fonctionne très bien, qui a permis d'assurer l'enseignement à distance quand la classe était fermée pour covid. Quand un enfant est absent une journée ou deux, le distanciel ne se met pas en place ; l'élève rattrapera lors de son retour. Nous rappelons également que le distanciel ne s'applique pas lorsque l'enseignant de la classe est lui même en arrêt maladie.

Enfin, si les outils numériques ont permis de communiquer plus rapidement et plus facilement durant cette période de crise sanitaire, restons vigilants à ne pas tomber dans l' « hyper-connexion » : contentons-nous des informations essentielles à la vie de l'école.

Cette période a également été compliquée pour les familles lorsque les enseignants étaient absents puisqu'il y a actuellement une pénurie de remplaçants. Des remplaçants eux même malades ou un manque de candidats lors des récents concours de recrutements des professeurs des écoles expliquent cette pénurie. L'Inspection de la circonscription de Montgeron sollicite régulièrement la Direction Académique d'Evry à ce sujet. Des professeurs contractuels ou des professeurs retraités sont en cours de recrutement.

A compter du mois de mars, le sport en intérieur et notamment les séances de natation vont pouvoir reprendre. Les CP, CE1 et CE2 vont bénéficier de 7 séances de natation jusqu'aux vacances d'été.

- **LSU**

Les livrets scolaires ont été mis en ligne sur la plateforme « Educonnect » fin janvier ou début février. Les codes d'accès ont été donnés aux nouvelles familles. Ne pas hésiter à demander de nouveaux codes à M Moreau en cas de perte.

En raison de la crise sanitaire, les familles n'ont pas pu être invitées, comme cela se fait traditionnellement, pour échanger autour des résultats de leur enfant. Afin de maintenir ce moment, les enseignants ont contacté téléphoniquement les familles.

Toujours en raison de la crise, les évaluations nationales de mi CP ont été reportées au 14 mars. Les résultats seront disponibles pour les familles à partir de début avril.

- **Exercice incendie/PPMS :**

3 exercices incendie doivent avoir lieu chaque année. Le second a eu lieu le 10 février. Pour cet exercice, les élèves ne sont pas prévenus. Évacuation rapide et calme des locaux.

Le second exercice PPMS a eu lieu mardi 15 février. Compte tenu de la crise sanitaire, et ce afin de ne pas mélanger les groupes d'élèves, nous avons fait le choix de faire ce second exercice autour d'une mise à l'abri simple, autrement dit un confinement en classe. Le scénario retenu était une inondation rapide de l'école. Cet exercice s'est également bien déroulé.

- **Présentation des sorties et des projets :**

Nous sommes dans un projet départemental de lecture avec 1/4d'h de lecture plaisir quotidien pour les élèves. Afin d'enrichir l'offre de livres présents à l'école, nous faisons appel aux dons de livres.

Rappel de quelques dates : Carnaval le 08/04 ; course longue inter école le 19/04 ; olympiades de l'école le 21/04 ; athlétisme au stade Léo Lagrange les 30 et 31/05. fête d'école le 10/06.

Les élèves se sont rendus au cinéma en décembre pour voir « Encanto » ou « Tous en scène 2 ». Spectacle offert par la coopérative scolaire.

Les classes organisent petit à petit leurs sorties scolaires : Les CP se rendront à Thoiry en fin d'année, les CE1 iront au Musée du Quai Branly le 15/04, les CM2 iront en classe de mer à Plouézec en Bretagne du 28 mars au 1<sup>er</sup> avril prochain. Les CM2 débutent également un cycle vétathlon, discipline mêlant vélo et course à pieds.

- **Coopérative scolaire :**

La vente des photos individuelles a rapporté un bénéfice de 1185€ pour l'école. Cette somme sera réinvestie dans l'achat de maquettes éducatives et de jeux pour la cour de récréation ; jeux choisis par les élèves lors du conseil de délégués.

Un sondage va être mis en place sur le groupe facebook des parents d'élèves pour savoir ce qui convient le mieux aux familles entre un ou deux appels de coopérative dans l'année. Actuellement, un seul appel début octobre.

## **II) Point Mairie :**

- **Travaux :**

- La réhabilitation de la mare en jardin paysager ne verra pas le jour cette année suite à un arbitrage budgétaire de la municipalité. La municipalité concentre ses efforts sur l'isolation thermique des bâtiments, notamment le bâtiment « atelier » de notre école.
- La maire s'engage à venir voir les livres de la bibliothèque qui seraient récupérable pour en faire don à une association et à débarrasser ceux qui ne peuvent plus servir.
- M MOREAU signale que deux toilettes au 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étage du bâtiment geep sont hors d'usage et demande si une solution peut être apportée.
- Certaines dalles au sol dont les particules de colle qui la composent contiennent de l'amiante sont dégradées. Certaines ont été recouvertes cet été. D'autres doivent l'être, notamment dans la salle des maîtres et le bureau de direction. La mairie traitera ce sujet cet été.
- M Moreau signale que les panneaux d'affichages devant l'école sont abîmés. L'eau y pénètre et dégrade les documents. M Bridier va regarder quelle solution il est possible d'apporter.
- Les ordinateurs professionnels des enseignants ont été renouvelés par la mairie. Après une période de maintenance, les ordinateurs sont désormais fonctionnels. Toute l'équipe enseignante remercie la municipalité pour ce renouvellement de matériel nécessaire.
- Les parents s'inquiètent de la pérennisation de l'agent faisant traverser les élèves devant l'école maternelle Simone Veil. La mairie éprouve des difficultés à recruter sur ce poste où le volume horaire travaillé est assez faible. Si une personne est intéressé, qu'elle n'hésite pas à postuler auprès des services municipaux.
- Il a été constaté lors des récents repas de cantine que les quantités servies étaient très différentes d'un repas à l'autre. La mairie rappelle que les quantités données aux enfants sont encadrées strictement par la loi selon un grammage précis. Un point sera donc fait avec les personnels de restauration.
- La mairie rappelle que les préinscriptions en ligne 48h avant la prestation sont obligatoires afin d'avoir une vue sur les volumes à commander et éviter ainsi tout gaspillage.

L'ordre du jour étant écoulé, la séance est levée à 20h15.

Prochain conseil d'école : Mardi 14 juin à 18h30